

L'ENTREVUE

LE DEVOIR, LE LUNDI 3 MARS 1997

Pierre-F. Côté

Persona designata

Le garant du bon fonctionnement électoral n'est ni un inspecteur de police ni un tsar de la démocratie

Pierre-F. Côté est éminemment fier de son titre, l'un des plus rares qui soient au Québec: persona designata. Il est, littéralement, la «personne désignée», le mandataire de l'Assemblée nationale — non pas du gouvernement ou de l'exécutif — pour tout ce qui a trait aux élections et aux référendums. C'est au nom des députés qu'il exerce ses fonctions de directeur général des élections (DGE) et de président de la Commission de la représentation électorale du Québec. C'est à eux que, année après année depuis près de 20 ans, il rend compte de ses activités et discute de ses projets, toujours nombreux.

GILLES LESAGE
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Cest le premier ministre René Lévesque qui, au moment de la grande réforme électorale du printemps 1978 — la loi 2 dont le fondateur du PQ était si fier —, l'a invité à occuper cette éminente fonction. Il a été choisi à l'unanimité par l'Assemblée nationale, qui ne lui a jamais retiré sa confiance, tout en le critiquant à l'occasion pour des initiatives ou des déclarations prêtant à controverse.

A son entrée en fonction, le DGE ne comptait que quelques douzaines d'employés permanents, logés dans un entrepôt du boulevard Charest, à Québec. Son prédécesseur, le juge François Drouin (en poste pendant 33 ans), lui avait donné le conseil de ne jamais parler aux journalistes. Mais, disert et passant bien la rampe, M. Côté n'en a fait qu'à sa tête, estimant au contraire que sa collaboration avec la presse était essentielle.

«Mes relations avec les médias font partie intégrante de ma fonction. Si on veut qu'une loi soit mise en vigueur et observée, il faut qu'elle soit connue; et pour qu'elle soit connue, il faut en parler et l'expliquer. Ce n'est pas toujours facile mais c'est essentiel.»

Il note à cet égard une grande évolution. Au début, ses avis publics et ceux de ses spécialistes étaient de nature juridique; aujourd'hui, il les fait comme la peste, tentant plutôt de vulgariser et d'employer des termes que tout le monde peut comprendre. A l'occasion, sa grande disponibilité, avec l'aide de quatre adjoints pour chacun des principaux secteurs d'activités.

Autonomie, indépendance, reddition de comptes à la seule Assemblée nationale, M. Côté y tient comme à la prunelle de ses yeux. Par extension, il a réussi à faire en sorte que les 125 directeurs de scrutin soient sélectionnés et choisis par concours publics, sans aucune ingérence partisane. Une autre «libération» dont il est très fier. En corollaire, ces directeurs de scrutin ont droit à une espèce de formation permanente, tout en faisant preuve de la plus grande neutralité en matière d'embauche: fin des jobs à l'épouse ou aux cousins! De la discrimination à rebours, constate le DGE, ce que d'aucuns pourraient lui reprocher par ailleurs.

De même que la persona designata ne relève pas du conseil des ministres, elle n'a pas à se soumettre aux desiderata du Conseil du trésor, non par bravade, mais pour rester totalement imputable à la seule Assemblée. Ce qui ne signifie nullement que le DGE fasse fi des demandes et avis du Trésor. «Au contraire, je collabore du mieux que je peux, surtout en matières budgétaires, tout en préservant jalousement mon autonomie.»

Cette intransigeance se manifeste de plusieurs façons. Un exemple probant. Au début de la décennie précédente, à la suite de l'intégration des personnels électoraux, il fallait les loger dans un immeuble qui ne soit ni gouvernemental, ni politique. M. Côté en a trouvé un, tout neuf et fort convenable, rue de la Pérade, à Sainte-Foy. Il l'a d'abord loué puis acheté sans délai, à des conditions fort avantageuses et à la suggestion du ministre des Finances, Jacques Parizeau.

C'est un autre coup dont M. Côté est fier, ainsi que du nom qu'il a donné à son immeuble: Edifice René-Lévesque, avec l'accord de son successeur, Robert Bourassa.

En ce qui a trait à la législation électorale elle-même, M. Côté est surtout fier d'un phénomène important et particulier au Québec: le rôle du comité consultatif et l'intérêt des membres de l'Assemblée nationale envers son travail et ses rapports.

Il préside le comité, regroupant des représentants et mandataires des principaux partis, chargé de le conseiller pour faire en sorte que la loi soit constamment remise à jour. Cette chambre de compensation et de concertation est fort précieuse, explique le DGE, en ce qu'elle permet, par l'entremise d'échanges directs et francs, de dégager des pistes d'action et des consensus mutuellement acceptables. Et quand ils ne sont pas mûrs, les projets restent en plan. Ainsi en est-il de sa proposition pour que les bulletins de vote comportent les photos des candidats. Les grands partis ont probablement de la difficulté à admettre qu'il y a quelque 800 000 analphabètes au Québec...

Autre sujet de satisfaction: depuis 20 ans, de nombreuses mesures ont été prises au Québec pour que tous ceux qui y ont le droit de vote puissent l'exercer en toute facilité. Qu'il s'agisse des groupes ethniques ou des handicapés, des personnes âgées ou isolées, à peu près tout le monde peut désormais voter facilement, quelle que soit la distance ou l'état de santé. «La meilleure preuve en est qu'au référendum d'octobre 1995, les Québécois ont voté à près de 95 %, ce qui signifie qu'à peu près tous ceux qui en avaient le droit ont voté, phénomène extrêmement rare là où le vote n'est pas obligatoire.»

Autre motif de fierté: l'apprentissage électoral dans les écoles primaires et secondaires, avec l'aide active du DGE, qui y participe lui-même à l'occasion. C'est un programme facultatif par lequel les conseils scolaires lancent une vraie campagne, avec partis, candidats, publicité et cabale électorales. «C'est comme planter un arbre, un exercice dont les jeunes tirent grandement profit pour l'avenir de la démocratie québécoise.» Le programme a tellement de succès que l'on songe à l'étendre aux collèges et à l'adapter aux néo-Québécois, confie le DGE.

Au sujet du financement populaire des partis, tel qu'instauré en 1978, M. Côté reste convaincu que le Québec est encore à l'avant-garde et que sa réforme, haut de gamme, est «éminemment exportable». Certes, il y a des failles et des malins, particuliers ou entreprises, peuvent s'amuser à contourner la loi. Mais ce n'est pas le fait de la majorité et, quoi qu'on en dise, le financement par les seuls électeurs ne saurait être remis en question. Ce qui ne signifie pas que des améliorations ne soient pas nécessaires. Par exemple, les montants permis pourraient être plus élevés. Des propositions en ce sens sont à l'étude. Des questions de confiance, d'équité et de fair-play sont en cause, mais le Québec ne devrait pas revenir en arrière, insiste le DGE.

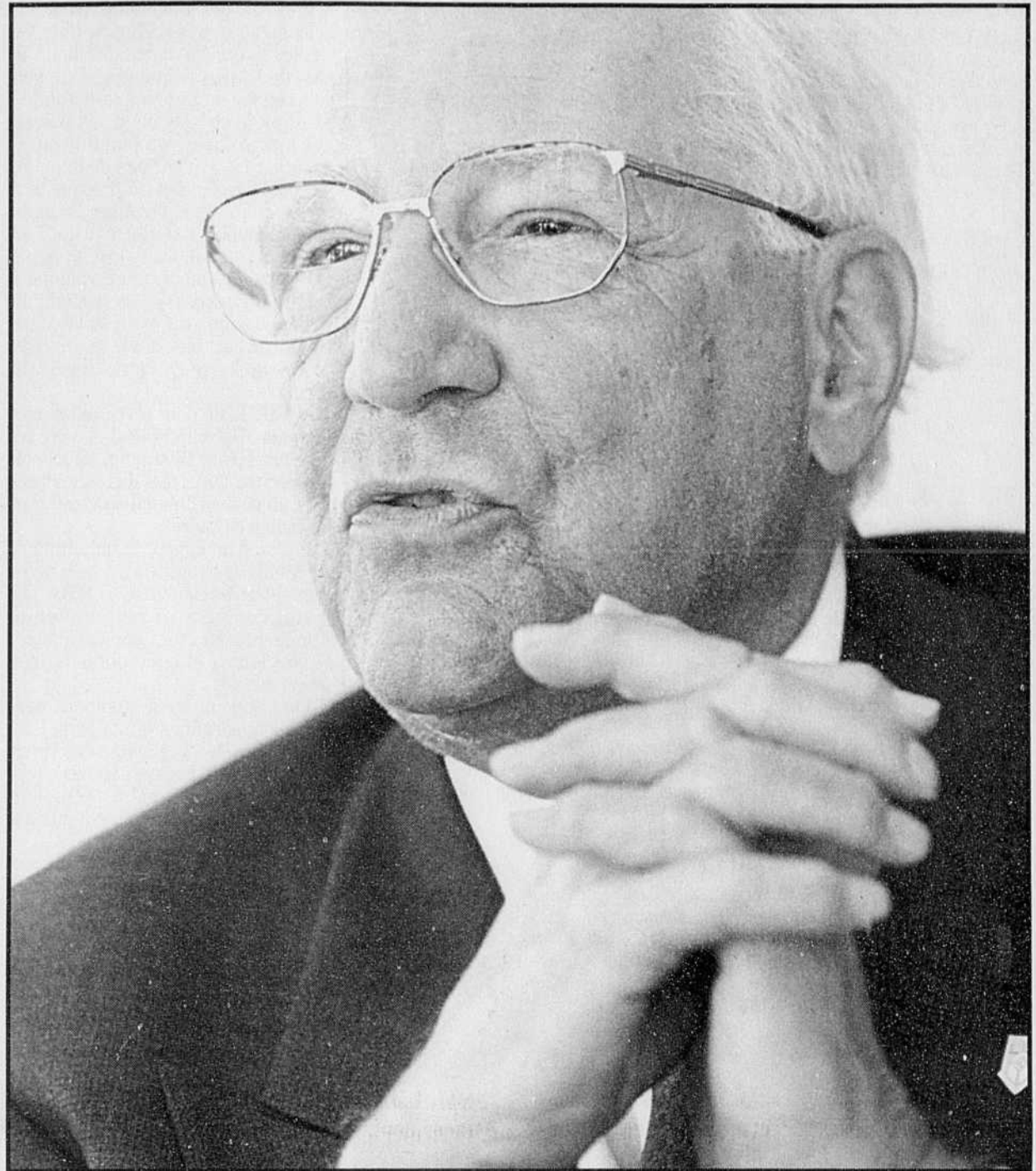
Certains, à la lumière des déboires de Vision Montréal notamment, prétendent que la loi est trop rigide et devrait être assouplie. Tout en étant sensible à ces doléances, M. Côté estime que la loi est généralement bien observée. Par contre, les campagnes coûtent de plus en plus cher, surtout à cause de la publicité télévisée, privilégiée par les partis et les candidats. Même si l'État facilite de façon substantielle le financement et le remboursement des dépenses des partis reconnus, il y aurait probablement lieu d'augmenter les sommes mises à leur disposition.

A ceux qui lui reprochent par ailleurs un certain «laxisme», M. Côté répond qu'il s'appuie sur le consensus social québécois. Selon sa longue expérience et sa perception de la réalité, tout en étant responsable du bon fonctionnement du système électoral, il n'est «ni un inspecteur de police ni un tsar de la démocratie». A la coercition en tout et partout, il préfère la persuasion, l'éducation; aux perquisitions, il préfère la confiance et la collaboration des personnes et partis en cause.

En tout état de cause, avant de porter plainte ou d'initier une poursuite, le DGE s'assure que les trois critères suivants sont tous présents: il y a eu violation de la loi; la preuve en est évidente et démontrable; la condamnation et la sanction auront une valeur exemplaire.

C'est ainsi, croit-il, que l'on fait évoluer la situation, faisant preuve de prudence, misant davantage sur la responsabilité démocratique des citoyens et n'intervenant, légalement ou massivement, ou les deux, que lorsque tous les autres moyens ont été épuisés. D'où ce que certains décrivent comme sa «complaisance» envers le maire Pierre Bourque et son trébuchant parti Vision Montréal.

Même après deux heures d'entrevue, la «personne désignée» n'a pas fini de faire le tour de son jardin et elle a encore beaucoup à dire. Il faut lui promettre de poursuivre ce dialogue.



PHOTOS CLEMENT ALLARD
Pierre-F. Côté. À la coercition, il préfère la persuasion, l'éducation; aux perquisitions, il préfère la confiance et la collaboration des personnes et partis en cause.

Battre en retraite? Pas question!

Pierre-F. Côté aura 70 ans en juillet prochain. En pleine forme, volubile, disert, il ne songe pas à la retraite, en dépit des controverses dont il est l'objet, surtout depuis le référendum d'octobre 1995.

Son secret? Il est double. Il aime son travail autant qu'au premier jour, il en discute avec enthousiasme et candeur. Et cinq matins par semaine, il fait de la natation et des exercices appropriés au Peps de l'Université Laval. Ce qui ne l'empêche pas d'être incapable de se débarrasser d'une vieille habitude: le tabac. Toutefois, conscient que ce n'est pas bon pour son image, il supplie le photographe de ne pas le saisir cigarette au bec. A chacun sa coquetterie...

Ses détracteurs doivent prendre leur mal en patience. Il a conscience de s'acquitter de ses obligations avec équité et diligence, et il n'a donc pas l'intention de céder à ceux qui ne réclament rien de moins que sa démission. Bien au contraire, dans une entrevue récente (avant, cependant, la controverse en cours au sujet des dépenses référendaires du Parti de la démocratie socialiste), il reprend pour Le Devoir des propos qui ont mis le feu aux poudres après le référendum.

M. Côté a nettement l'impression de servir de «bouc émissaire», probablement en raison de la victoire serrée du NQN au référendum d'octobre 1995. Evoquant la fameuse manifestation pour l'unité canadienne, à trois jours de scrutin, et les poursuites auxquelles elle a donné lieu de sa part, il ne craint pas de dire qu'il y a eu «méconnaissance et ignorance» de la loi référendaire et de ses dispositions.

Parce qu'on est mécontent du ré-

sultat, «on tire sur le messager, pas sur le message», ainsi que le fait The Gazette et ceux qui contestent ses décisions. Comment expliquer cette attitude, particulière aux anglophones, alors que les francophones, même fédéralistes, ont réagi de façon bien plus modérée?

«Il y a des différences culturelles importantes. Nous sommes déductifs, agissant à partir de principes et de règles. Eux, ils sont intuitifs, réagissant au cas par cas, invoquant la liberté d'expression et de rassemblement, viscéralement convaincus qu'il fallait

faire ce qu'ils ont fait pour sauver le pays. Il y a une différence fondamentale de compréhension des règles du jeu. Un exemple simpliste. Si je vais à Terre-Neuve et que j'accumule les contraventions, je suis tenu de les payer, parce que je contreviens aux lois de cette province. Ainsi doit-il en être pour le référendum québécois.»

M. Côté répète qu'à son avis, cette intervention extérieure massive (la «marche de l'amour...») était plus grave que les infractions relatives aux nombreux bulletins de vote rejetés dans certaines circonscriptions mont-réalisées. Pourquoi? Parce qu'en agissant comme ils l'ont fait, les politiciens fédéraux et provinciaux ont manifesté une incompréhension de la loi québécoise et n'ont pas respecté les règles du jeu prévues. Pour tout dire, ils ont manqué du fair-play qui est à la base de notre régime parlementaire, conclut le DGE.

Québécois de la capitale, diplômé des Jésuites et de Laval, avocat et disciple du père Lévesque, ancien chef de cabinet de René Lévesque, M. Côté est un «workoholic» qui place au sommet le travail, la discipline, la compétence. Quand il dit que le modèle électoral québécois est exportable, ce n'est pas de la frime. Lui-même et ses personnels ont servi comme experts aussi bien dans le Grand Nord (Nunavik) qu'en Haïti (où il a failli se faire tuer) et dans les pays francophones d'Afrique. A l'automne, il était à Londres, il est présentement au Mexique. Toujours prêt, comme le scout qu'il est resté dans l'âme, l'homme est increvable. Dont acte...

G. L.



Cahier spécial

Journée internationale de la francophonie

Tombée publicitaire: le vendredi 7 mars 1997

20 mars 1997

LE DEVOIR

LE DEVOIR

ÉCONOMIE

CETTE SEMAINE À LA BOURSE

Semaine du 2 au 8 mars 1997

ASSEMBLÉES ANNUELLES

Nom de la Compagnie	Date	Heure	Lieu
Intrawest Corporation	03-03-97	08h30	Vancouver
Banque Laurentienne du Canada	04-03-97	11h00	Montréal
Sikaman Gold Resources Ltd	04-04-97	10h00	Toronto
Tecmar Technologies International Inc	04-03-97	4h30	Markham
Banque Royale du Canada	05-03-97	11h00	Vancouver
Axcan Pharma Inc	06-03-97	10h00	Montréal
Redlaw Industries Inc	06-03-97	10h00	Toronto

OFFRE EN ESPÈCES

UNITED GRAIN GROWERS LTD

Valeur: action ordinaire, avec droit de vote restreint
 Modalités: A l'occasion d'un projet préliminaire, les sociétés **ALBERTA WHEAT POOL** et **MANITOBA WHEAT POOL ELEVATORS** ont fait une offre en espèces visant l'acquisition de toutes les actions ordinaires avec droit de vote restreint en circulation de la société susmentionnée à raison de 13,75 \$ pour chaque action ordinaire avec droit de vote restreint de **UNITED GRAIN** soumise.

DROIT DE RACHAT

CHINA OPPORTUNITIES FUND(CHF.UN)

Valeur: part
 Modalités: La société susmentionnée émet un droit de rachat sur la valeur susmentionnée.
 Choix A: espèces; 100 % de la valeur liquidative de la part moins des frais de rachat équivalent à 3% de la valeur liquidative de la part pour chaque part de **CHINA OPPORTUNITIES** encaissée.
 Date d'expiration: le 17 mars 1997
 Date de rachat: le 31 mars 1997

DIVIDENDES

GULF CANADA RESOURCES LTD(GOU.PR.A)

Valeur: action privilégiée, série 1 à taux variable
 Modalités: La société susmentionnée versera un dividende régulier (taux à déterminer) plus un dividende supplémentaire en arriérés partiels de 0,01 \$ par action. Le dividende sera versé le 12 mars.
 Note: Le choix de monnaie facultatif (en dollars américains) fait pour le dividende payable en mars s'applique également au dividende supplémentaire.

PENGROWTH ENERGY TRUST(PGF.UN)

Valeur: part de fiducie
 Modalités: Le 15 mars prochain, la société susmentionnée versera un dividende aux porteurs. Le versement consistera en un dividende régulier de 0,10 \$ par part de fiducie et un dividende supplémentaire de 0,05 \$ par part de fiducie.

REGROUPEMENT D' ACTIONS

MINERAL RESOURCES CORPORATION(MIC)

Valeur: action ordinaire, spéciale (série 1)
 Modalités: A l'occasion d'un projet préliminaire, la société susmentionnée procédera à un regroupement d'actions à raison d'une nouvelle action pour cinquante anciennes.
 Date de l'assemblée: le 14 mars 1997

DIVISION D' ACTIONS

TKO RESOURCES INC

Valeur: action ordinaire
 Modalités: A l'occasion d'un projet préliminaire, la société susmentionnée procédera à une division d'actions.
 Date de l'assemblée: le 17 mars 1997

MAAX INC(MXA)

Valeur: action ordinaire
 Modalités: A l'occasion d'un projet préliminaire, la société susmentionnée prévoit diviser ses actions à raison de 2 pour 1.
 Date de l'assemblée: le 20 mars 1997

EXPIRATION DE BONS ET DE DROITS DE SOUSCRIPTION

PROVIGO INC(PGV.WT.A)

Valeur: bon de souscription
 Modalités: 1 bon de souscription + 8,50 \$ permettent d'acquérir une action ordinaire de la société susmentionnée.

DIVISION D' ACTIONS ET CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SOCIALE

ABADDON RESOURCES INC(ABA)

Valeur: action ordinaire
 Modalités: A l'occasion d'un projet préliminaire, la société susmentionnée poursuivra ses activités sous la raison sociale de **ABBA RESOURCES LTD** à raison de jusqu'à trois actions pour une.

VENTE FORCÉE

HARTWELL PETROLEUMS LTD

Valeur: action ordinaire
 Modalités: La société **CROWNJOULE EXPLORATION LTD** a acquis plus de 98% des actions de la société susmentionnée. Les actionnaires restants ont l'option de:
 1) céder leurs actions à l'initiateur selon les modalités de l'offre, soit 1,667 \$ pour chaque action ordinaire de **HARTWELL**, ou;
 2) exiger le paiement de la juste valeur de leurs actions.

ATTOCK ENERGY RESOURCES

Valeur: action ordinaire
 Modalités: La société **CYPRESS ENERGY INC** a fait l'acquisition de plus de 91% des actions ordinaires en circulation de la société susmentionnée.

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SOCIALE

KEYLOCK RESOURCES INC

Valeur: action ordinaire
 Modalités: A l'occasion d'un projet préliminaire, la société susmentionnée poursuivra ses activités sous la raison sociale **EURASIA GOLD CORP.**
 Date de l'assemblée: le 10 mars 1997

TRADEREF SOFTWARE CORP

Valeur: action ordinaire
 Modalités: La société susmentionnée poursuivra ses activités sous la raison sociale de **HANSA.NET GLOBAL COMMERCE INC** en échangeant une action ordinaire de **HANSA.NET** pour chaque action ordinaire de **TRADEREF SOFTWARE** détenue.

QUÉBEC TÉLÉPHONE

Valeur: 1ère hypothèque 8,85% série V 18 mars 1997
 action ordinaire(QT)
 action privilégiée, série 1965, 4,75 % (QT.PR.B)
 action privilégiée, série 1973, 7,75 % (QT.PR.C)
 Modalités: A l'occasion d'un projet préliminaire, la société susmentionnée prévoit transférer les actifs liés à ses activités de téléphonie mobile, cellulaire et sans fil à une nouvelle filiale, **QUÉBEC TEL MOBILITÉ INC.** **QUÉBEC TÉLÉPHONE** échangera ses actions ordinaires contre des actions ordinaires d'une filiale existante, **QUÉBEC-COMMUNICATIONS INC.** dont le nom sera échangé pour **QUÉBEC TEL GROUP INC** à raison d'une pour une.

Les renseignements contenus aux présentes proviennent de sources que nous croyons dignes de foi mais nous ne pouvons pas en garantir l'exactitude. Ce document, étant un bulletin d'information, pourrait s'avérer incomplet.

TASSÉ

Tassé & Associés, Limitée

Serge Meilleur raconte sa version

La «vraie» histoire de DMR

La vente à Amdahl fut une erreur

 CLAUDE TURCOTTE
 LE DEVOIR

On reproche parfois aux élites du monde des affaires de maintenir la loi du silence et même de taire les vieilles querelles. Serge Meilleur, le «M» de DMR, une entreprise de service-conseil en informatique fondée par trois Québécois et qui est passée aux mains d'une compagnie américaine en 1995, n'est pas de ceux-là, puisqu'il dévoile tout ou presque tout sur ce qu'il sait de l'histoire de cette firme depuis sa naissance jusqu'à sa vente, un dénouement qui lui apparaît tout simplement catastrophique.

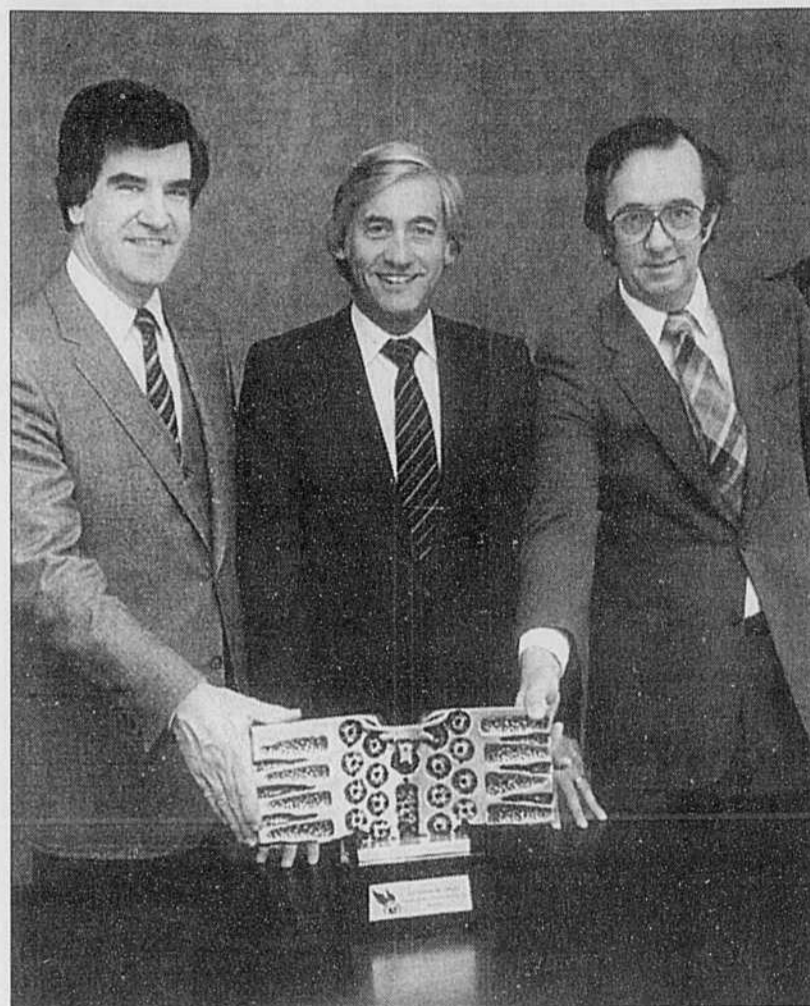
Pour un journaliste, un étudiant ou toute personne qui n'a pas vécu de l'intérieur l'histoire d'une entreprise, ce livre qu'il signe montre l'envers du décor.

«DMR, la fin d'un rêve» paraît aux Éditions Transcontinental et a été rédigé par Pierre Beaudoin, un ex-colleague chez DMR qui dirige maintenant un cabinet-conseil en gestion et formation de cadres.

À plus d'un égard, le témoignage de Meilleur constitue un très beau «cas» pour les candidats au MBA. On y voit comment trois personnes s'unissent pour créer une entreprise, la développer et la mener à un très grand succès.

On y apprend aussi comment, malgré les apparences d'une belle harmonie entre les fondateurs émergent tout à coup les premiers signes d'une divergence qui deviendra très profonde avec le temps, ce qui conduira à une rupture.

En réalité, Serge Meilleur n'a pas le divorce joyeux, mais il maintient tout au long du récit un ton de respect envers ses ex-colleagues, y compris Pierre Ducros, le président avec qui les affrontements eurent lieu. M. Meilleur a contesté certaines de ses décisions parmi les plus importantes,



Les trois fondateurs de DMR, de gauche à droite: Alain Roy, Pierre Ducros et Serge Meilleur, posent derrière le prix de l'entreprise de l'année remporté aux Mercuriades de 1982.

notamment celle de faire de DMR une société ouverte.

Serge Meilleur se définit lui-même comme un bagarreur de rue. Il décrit le rôle qu'il jouait au sein du triumvirat de DMR dans les termes suivants: «À ma manière, j'exprimais clairement les objectifs de la firme. D'un

naturel expressif, je n'hésitais pas à sauter dans la mêlée, sans avoir toujours analysé dans le détail les tenants et les aboutissants de mes positions. Intuitif, je devinais plus que je n'analysais.»

En le rencontrant pour une première fois, on a l'impression d'avoir en face de soi un personnage à la Pierre Péladeau. Il parle de façon rapide et saccadée. Trop de mots se présentent en même temps dans sa bouche et certaines syllabes sont escamotées. Il gesticule, il rit, il est effectivement d'un naturel expressif.

Toutefois, il n'écrit pas. C'est pourquoi il a fait appel à Pierre Beaudoin, qu'il avait bien connu chez DMR et qui pouvait mettre un cadre plus ordonné dans cette démarche. M. Beaudoin a sans doute épuré certains des propos que M. Meilleur lui a livrés sur de nombreuses cassettes. Mais le rédacteur souhaitait aussi «un ouvrage qui permette de prendre un certain recul et de nous livrer certains enseignements de gestion».

Modifications importantes

M. Beaudoin voit dans cette histoire «l'éradication d'une société, de ses valeurs, de ses modes de gestion, de sa couleur principale». Il souligne les modifications importantes apportées aux composantes organisationnelles. Serge Meilleur insiste surtout sur le fait que le pouvoir décisionnel véritable ne se trouve plus à Montréal.

Pour lui, les derniers jours d'hésitations avant d'opter pour la vente à Amdahl furent «une semaine d'enfer». M. Meilleur se confie ainsi: «Dans mon for intérieur, c'en était fait de DMR, cette firme que moi et tant d'autres avions bâtie avec toute l'énergie dont nous étions capables, cette firme à laquelle j'avais consacré l'essentiel de ma vie professionnelle.»

Lire l'histoire de DMR c'est aussi refaire le cheminement de la révolution tranquille au début des années 60. Les trois fondateurs de DMR, Pierre Ducros, Serge Meilleur et Alain Roy (décédé avant que ne survienne la vente) illustrent parfaitement l'émergence au Québec d'une génération nouvelle d'entrepreneurs. Tous trois ont commencé leur carrière chez IBM, qui alors était probablement la société la plus prestigieuse au monde.

Les trois compères ont remis leur démission chez IBM le 28 février 1973 pour ensuite fonder leur toute petite entreprise québécoise.

Certains ont pensé qu'ils étaient

tombés sur la tête, mais en réalité leur geste ne pouvait arriver à un meilleur moment. L'État québécois se bâtissait, les commissions scolaires, Hydro-Québec, etc., bref tout le monde devait s'informatiser. DMR devenait un consultant indépendant de tout fabricant d'ordinateurs.

Cette firme a grandi dans ce contexte, tout comme d'autres concurrents, tels CGI et LGS. C'est dans le même environnement et à cause de leur participation à de grands travaux hydro-électriques que d'excellents groupes de génie-conseil ont pu s'épanouir et faire par la suite des affaires à travers le monde.

Les premières années furent pour DMR une lune de miel, mais les premiers germes de discorde apparurent en 1980, quand Meilleur et Roy prirent, sans consulter Ducros, la décision d'affecter une douzaine des meilleures ressources aux Jeux de Moscou.

Comme président, Ducros était moins impliqué dans le fonctionnement quotidien et il vint, semble-t-il, à en prendre ombre et vouloir intervenir davantage dans un sens qui n'a pas plu du tout au bagarreur qu'était Meilleur.

DMR fut frappé du syndrome de «grosse firme». En 1985, les positions devinrent inconciliables. Meilleur les présentait ainsi: «Nous étions confrontés à deux visions complètement différentes.

Planifier, organiser, contrôler

Pierre avait une approche très cartésienne des choses. Pour lui, la gestion se limitait à planifier, à organiser et à contrôler. Les gestionnaires devaient faire des plans et s'assurer de les respecter, sans quoi ils n'avaient qu'à céder leur place. Pierre évaluait les gens sur les résultats, sans plus.

Alain et moi préconisions une approche beaucoup plus nuancée et jugions les individus à leur capacité d'atteindre les objectifs de l'entreprise et à leurs talents pour mobiliser efficacement les troupes.»

Le financement public fut peut-être la goutte de trop. Serge Meilleur démissionna. Il dit qu'il le regrette aujourd'hui et qu'il aurait dû rester pour combattre ce projet de toutes ses forces.

Après DMR, il devint constructeur de maisons-appartements sur la Rive-Sud. Pendant ce temps, les revenus de DMR augmentèrent, mais ses bénéfices régressèrent au point de connaître en 1990 une perte pour la première fois dans l'histoire de l'entreprise.

Entre-temps, on avait reconnu les mérites de Meilleur comme gestionnaire et on l'avait fait revenir en 1989, non plus comme actionnaire et administrateur, mais comme employé; en 1992, on le nomma président et chef de l'exploitation.

Il y eut d'autres différends avec Ducros et en janvier 1994 on le démettait de ses fonctions de président. En septembre 1995, ce fut l'annonce de la vente à Amdahl. Le 30 novembre, Serge Meilleur et quatre collègues démissionnèrent en bloc. Quelques mois plus tard, ils fondaient Agti Services Conseils, qui compte aujourd'hui environ 120 employés.

DMR est toujours là, mais Serge Meilleur considère que Amdahl a peut-être fait une erreur en investissant 200 millions dans cette entreprise. «Ce que Amdahl ne savait pas et ne pouvait savoir au moment de l'acquisition, c'est qu'elle achetait une entreprise dont la culture, le cœur et l'esprit ne pouvaient se transposer facilement dans une autre entreprise.»

À cet égard, Pierre Beaudoin note qu'il y aurait une thèse fort intéressante à faire sur DMR et d'autres entreprises acquises par de grandes multinationales pour mesurer ce que devient la culture de ces filiales. Softimage en est un exemple, à cette différence que le fondateur est toujours en poste, ce qui n'est pas le cas chez DMR. Pierre Ducros est lui-même parti le 31 mai 1996.

LES DEVICES ÉTRANGÈRES

Voici la valeur des devises étrangères exprimée en dollars canadiens

Afrique du Sud (rand)	0,3212	Guyane (dollar)	0,010045
Allemagne (mark)	0,8093	Hong-Kong (dollar)	0,1824
Australie (dollar)	1,1004	Indonésie (rupiah)	0,000597
Barbade (dollar)	0,7007	Italie (lire)	0,000841
Belgique (franc)	0,04019	Jamaïque (dollar)	0,0437
Bermudes (dollar)	1,3867	Japon (yen)	0,01137
Brésil (real)	1,3407	Mexique (peso)	0,1853
Bulgarie (lev)	0,00072	Pays-Bas (florin)	0,7423
Caribbes (dollar)	0,5219	Portugal (escudo)	0,008392
Chine (renminbi)	0,1709	Royaume-Uni (livre)	2,2290
Espagne (peseta)	0,00989	Russie (rouble)	0,000248
États-Unis (dollar)	1,3679	Singapour (dollar)	0,9831
Europe (euro)	1,6171	Suisse (franc)	0,9538
France (franc)	0,2396	Taiwan (dollar)	0,0512
Grèce (drachme)	0,005449	Venezuela (bolivar)	0,00295

Relais d'affaires

RELAIS & CHATEAUX
 LA FINE FLEUR DES MAITRES HOTELIERS

ESTRIE NORTH HATLEY
AUBERGE HATLEY
 Grand Prix National de la Gastronomie 1993 et 1994 «La Table d'Or». Un relais pour les gourmets-gourmands. Le charme d'une vieille demeure bourgeoise perchée sur une colline dominant le Lac Massawippi. 25 chambres dont certaines avec foyer, balcon et bain tourbillon. Forfait conférence incl. 3 repas, 2 pauses-café, la salle de conférence et service. 150 \$ p.p. occ. simple/jour ou 125 \$ p.p. occ. double/jour.
 Tél.: (819) 842-2451 Fax: (819) 842-2907

LAURENTIDES SAINTE-ADELE
HÔTEL L'EAU À LA BOUCHE
 Gourmet Magazine: "1996 America's Top Tables Award"
 Hôtel-Restaurant 4 diamants CAA, La Table d'Or des Laurentides, Table de Bronze au Grand Prix National de la Gastronomie 1993, 25 chambres luxueuses, vue sur les pentes de ski. *** Spécial Forfait d'affaires *** du dimanche au jeudi: 42,50 \$ par personne, par nuit, occ. double, incluant luxueuse salle de réunion, café en permanence, équipement d'audio-visuel et service.
 Tél. sans frais de Mt: 514-227-1416 ou 229-2991. Fax: 229-7573

MONTÉRÉGIE SAINT-MARC-SUR-LE-RICHELIEU
HÔTELLERIE LES TROIS TILLEULS
 À St-Marc-sur-le-Richelieu. Une hôtellerie paisible et confortable, dans une demeure d'un autre âge, sur le bord de la rivière Richelieu, où le personnel n'a qu'un seul désir: satisfaire. Lauréat national «Mérite de la Restauration». 5 salles de réunions disponibles.
 Nous avons différents forfaits à vous proposer. 856-7787

CHAUDIÈRE-APPALACHES LAC ETCHEMIN
 Situé sur les rives du Lac Etchemin à 1 heure de Québec. 44 chambres, cuisine régionale, 3,5 étoiles, salles de conférences, ski et golf. Printemps: forfait réunion 106,00 \$/pers. occ. simple, 3 repas, 2 pauses et salle.
 Membre Hôtellerie Champêtre 1-800-463-8489

CHAUDIÈRE-APPALACHES SAINT-ANTOINE-DE-TILLY
MANOIR DE TILLY:
 Une auberge tout confort pour les gens d'affaires, sise au bord du fleuve, à 15 min. des ponts de Québec. 32 chambres, 4 salles de conférences, cuisine 4 Diamants (CAA), salle d'exercices/jeux et clinique santé-beauté, forfait réunion 119,95 \$/pers. occ. simple incl. 3 repas, 2 pauses, salle et audio visuel; spécial santé-beauté pour les conjoints(e).
 St-Antoine de Tilly, Lotbinière Réservations: 1-888-862-6647

LAURENTIDES ST-SAUVEUR-DES-MONTS
 Hôtel de villégiature «4 étoiles», situé au cœur du village de Saint-Sauveur. 200 magnifiques chambres et 10 salles de réunion. Activités sportives intérieures et extérieures.
 Forfait Affaires: à partir de 57,00 \$/pers./nuit, occ. double, incl. petit déjeuner, chambre catégorie supérieure, stat. int., 2 p. café, équipement AV de base, frais de service. Forfait Formation également disponible (100% admissible au projet de Loi 90)
 1-800-361-0505

SUROÏ RIGAUD
AUBERGE DES GALLANT
 C'est dans un cadre exceptionnel d'un ravinage de chevreuils et d'un sanctuaire d'oiseaux que l'Auberge des Gallant vous invite. Alliant les bienfaits de la nature à l'efficacité de la vie moderne, l'Auberge des Gallant est le lieu par excellence pour tenir vos réunions d'affaires. Forfaits affaires disponibles.
 Tél.: (514) 459-4241 sans frais: 1-800-641-4241

Pour paraître dans les Relais d'affaires - Tél.: 985-3322

ÉCONOMIE

Ericsson lance l'un des téléphones cellulaires les plus petits au monde

Une réussite suédoise à la québécoise

La division montréalaise se positionne avec brio sur le marché nord-américain

FRANÇOIS NORMAND
LE DEVOIR

La compagnie suédoise Ericsson lançait dernièrement au Canada son nouveau modèle, le AF 738, l'un des téléphones cellulaires les plus petits au monde. Développé et fabriqué au centre Recherche Ericsson Canada, à Montréal, ce nouveau modèle sera vendu au Canada et ailleurs dans le monde, notamment aux États-Unis, en Amérique latine, en Asie du Pacifique et en Australie.

Fondé à Stockholm en 1876 par Lars Magnus Ericsson, le géant suédois des télécommunications a un chiffre d'affaires qui s'élève à 20 milliards canadiens. L'entreprise compte 90 000 employés répartis dans plus de 130 pays. Elle détient plus de 40 % du marché mondial des systèmes cellulaires, le double de ses principaux concurrents.

Ericsson Canada, installée au pays depuis 1953, compte pour sa part près de 1300 employés. Son chiffre d'affaires s'élève à 450 millions. Elle comporte deux divisions: Communications Ericsson, à Mississauga (Ontario) et Recherche Ericsson.

La division montréalaise se positionne avec brio sur le marché nord-américain de la téléphonie cellulaire. Recherche Ericsson détient le mandat mondial, qui lui a été confié au printemps dernier par le siège social de la compagnie basé Stockholm, de développer le logiciel destiné au système CMS 8800 d'Ericsson conformément à la norme américaine de téléphonie cellulaire (D-AMPS/AMPS). Il existe trois normes: la japonaise, l'européenne et la nord-américaine. Cette dernière est la plus utilisée actuellement dans le monde.

La croissance fulgurante de Recherche Ericsson, ces dernières années, étonne bien des personnes, et en premier lieu son président, Lionel Hurtubise, qui est à la fois président du conseil de Communications



Lionel Hurtubise, président du conseil de Communications Ericsson Canada: «La croissance du centre de recherche de Montréal a dépassé toutes mes espérances.»

Ericsson Canada. «La croissance du centre de recherche de Montréal a dépassé toutes mes espérances, même quand je rêvais en couleur, confie-t-il avec humour. Je ne croyais pas que nous allions nous agrandir si rapidement.»

La division montréalaise d'Ericsson fut créée en 1986. Cette année-là, se rappelle Lionel Hurtubise, l'entreprise avait à peine une quin-

zaine d'ingénieurs à son emploi. À l'époque, rien ne laissait présager que l'entreprise allait connaître un développement aussi époustouflant. «On faisait de la sous-traitance comme toutes les autres divisions d'Ericsson dans le monde. Rien de plus», souligne-t-il.

Du milieu des années 1980 jusqu'au début des années 1990, Recherche Ericsson connaît une crois-

sance respectable. C'est en 1992 que s'amorce toutefois le véritable envol de l'entreprise: Lionel Hurtubise réussit alors à convaincre Stockholm d'accorder à la division montréalaise un premier mandat mondial — deux autres mandats lui seront octroyés par la suite — en recherche et développement. «La décentralisation était à l'ordre du jour à Stockholm, raconte-t-il. On nous a demandé de faire un projet de développement et les dirigeants d'Ericsson l'ont trouvé intéressant.»

Qualité de la main-d'œuvre

Début 1992, on investit donc 176 millions en recherche et développement. Et depuis lors, Recherche Ericsson a grandi à toute vitesse. En 1994, l'entreprise comptait 450 employés. Actuellement, plus de 850 personnes travaillent à Montréal, dont 90 % dans des emplois de pointe (informaticiens, ingénieurs, etc.). Tout le travail qui y est effectué dans le domaine du support pour les réseaux cellulaires s'applique à toutes les autres divisions d'Ericsson dans le monde.

Selon lui, deux facteurs expliquent les bonnes performances de la division montréalaise: la qualité des universités québécoises qui forment d'excellents ingénieurs en électronique et en informatique puis le très faible taux de roulement de la main-d'œuvre.

«Ce second facteur est capital pour l'entreprise», affirme-t-il. Par exemple, les employés de la division à Dallas ne restent en moyenne que 24 mois dans une entreprise alors que presque personne n'a quitté Recherche Ericsson depuis 1986. C'est un avantage considérable puisqu'il faut au moins six mois pour former un employé aux systèmes Ericsson.

Recherche Ericsson profite aussi d'une conjoncture économique mondiale insespérée: l'explosion des télécommunications. Elle favorisera sans aucun doute la division montréalaise qui n'entend pas manquer le bateau. «Avec l'explosion des télécommunications à l'ensemble de la planète, Montréal va croître encore», lance Lionel Hurtubise avec optimisme. Le cap des mille employés d'ici quelques temps? «Je n'ai aucun doute là-dessus.»

On peut facilement comprendre son optimisme à la lumière de quelques prévisions sur les tendances du marché mondial de la téléphonie cellulaire. A la fin de l'année 1996, il y avait environ 136 millions d'utilisateurs de téléphones cellulaires dans le monde. «D'ici l'an 2000, le nombre d'utilisateurs devraient atteindre les 480-500 millions, et en 2001, les 590 millions», avance Lionel Hurtubise. C'est le marché de l'Asie-Pacifique qui connaîtra la plus forte croissance, tout particulièrement en Chine, ajoute-t-il.

Le succès de Recherche Ericsson est certes notoire, mais il faut souligner que l'entreprise a pu bénéficier, depuis 1991, de l'aide financière des gouvernements du Canada et du Québec en vertu de l'Entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement industriel (1991).

Ces prêts remboursables avoisinent les 15 millions, estime Lionel Hurtubise. L'aide financière gouvernementale, explique-t-il, a pesé dans la balance lorsqu'il a fallu convaincre Stockholm d'accorder des mandats de recherche et développement à la division montréalaise.

Par exemple, en octobre dernier, Ottawa et Québec annonçaient

conjointement l'octroi d'une aide financière de 8,5 millions à Recherche Ericsson, qui annonçait en même temps un investissement total de 100,4 millions afin de développer une nouvelle famille de produits de systèmes de soutien à l'exploitation de réseaux (SSE). Ce projet visait à simplifier la gestion des réseaux de téléphonie cellulaire. Basé sur une technologie mise au point auparavant par la division montréalaise, le projet devait créer 125 nouveaux emplois de pointe à moyen terme.



Le nouveau téléphone cellulaire d'Ericsson, l'un des plus petits au monde et des plus sophistiqués, conçu au centre de recherche de Montréal. Il ne pèse que 137 g et mesure 106 mm sur 50 sur 24. Il offre 90 minutes de conversation et 24 heures d'autonomie en mode veille entre les recharges. Il est équipé d'une antenne télescopique et d'un rabat breveté de la voie acoustique filtrant le bruit de fond. Sa mémoire est composée de 99 espaces alphanumériques pour des numéros de téléphone pouvant contenir jusqu'à 32 chiffres, de neuf espaces de composition à une touche, de cinq espaces secrets et de deux espaces pour numéros de carte d'appel.

À la fin de l'année 1996, il y avait environ 136 millions d'utilisateurs de téléphones cellulaires dans le monde

TOURISME D'AFFAIRES

Au pied du mont Blanc

Les frontières suisse et italienne sont tout près. Au-dessus de l'étroite vallée veillent l'Aiguille du Midi et le mont Blanc, le plus haut sommet d'Europe, qui culmine à 4807 mètres. La station s'appelle Chamonix et, depuis la dernière décennie, elle mise largement sur ce décor exceptionnel pour se développer comme destination de tourisme d'affaires.

Chamonix s'inscrit en Haute-Savoie, le premier département touristique français pour sa capacité d'accueil. Il faut savoir que le mont Blanc est le troisième site naturel le plus visité au monde, après les chutes du Niagara (eh oui...) et le mont Fuji au Japon. Car aussi, tout autour, montent la garde les Grandes Jorasses, les Drus, l'Aiguille Verte, le glacier des Bossons, la Mer de Glace, qui fascinent les visiteurs venus de partout. Il faut savoir également que la Haute-Savoie constitue le premier pôle européen de mécanique de précision: 750 entreprises, 13 000 salariés, 170 000 tonnes de métaux traités par an. Les grands



Normand Cazalais

Genève une «expédition touristique» et en découvrent le paysage «sauvage et sauvegardé». Une cordée, menée par Saussure et Balmat, rejoignit la cime du mont Blanc en 1786; Chamonix ouvrait les portes du tourisme moderne.

Aujourd'hui, le tourisme d'affaires est, à son tour, en pleine progression.

Ainsi, d'octobre 1995 à septembre 1996, la station a accueilli 56 colloques et réunions d'affaires (une augmentation de 33 % sur la période précédente) et 2357 participants (+ 20 %) pour 6814 nuitées (+ 45 %). Décembre, avec 480 participants, et juin, avec 408, ont été les mois les plus occupés.

Au nombre des clients ont figuré des entreprises comme Hewlett Packard France et Zenith Data Systems, l'agence de presse Reuters et le Centre européen de recherche nucléaire, un client régulier depuis six ans. S'y sont tenus un congrès européen sur l'aménagement de l'espace et le troisième Congrès international de mathématiques (Curves & Surfaces), qui a réuni 300 personnes. Au début mai, se répètera le Festival des sciences, de la terre et des hommes.

Une quinzaine d'hôtels de deux à quatre étoiles, distribués au cœur de Chamonix ou à sa périphérie, offrent une variété de salles d'une capacité totale de 1500 places, autour d'un pivot, le Majestic. Déjà, son nom évoque les places du début du siècle, ce qu'il fut. Transformé en centre des congrès qui se déploie sur 1200 mètres carrés au rez-de-chaussée, son imposante masse

de pierre blanche domine le domaine bâti de la station. Et accentue son caractère. La publicité confirme cette image: Chamonix propose «un voyage dans le temps» que peu de destinations de vacances quatre saisons peuvent challenger... pour prendre une expression française à la mode. Ce qui explique sa popularité sur le marché, très compétitif, de l'«incentive», des voyages motivation.

Haut-lieu de l'alpinisme et de la randonnée en montagne, Chamonix se souvient qu'elle fut l'hôte des Jeux olympiques d'hiver en 1924, avant Grenoble en 1968 et Albertville en 1992. Car il y a toujours le ski, dont le fer de lance a maintenant pour nom les Grands Montets, domaine de ski en haute altitude (de 3275 mètres à 1230 mètres) classé parmi les dix plus beaux du monde.

Quand l'avenir rejoint le passé...

Renseignements:
Office de tourisme de Chamonix-Mont Blanc, 85, place du Triangle de l'Amitié, 74400, Chamonix/Mont Blanc, France, (33) 4 50 53 00 24/4 50 53 58 90 (télécopieur).

Débuts canadiens



BRITISH AIRWAYS a choisi Montréal pour les débuts canadiens du nouveau Boeing 777, le plus récent et le plus techniquement avancé des avions de ligne. À compter du 1^{er} mai, le service quotidien Montréal-Londres sera donc le premier à utiliser le Triple sept au Canada, a ajouté British Airways, qui fête le 50^e anniversaire de cette liaison. Le 777 est l'avion le plus innovateur de sa catégorie et le plus récent. Il peut parcourir 8225 milles sans escale et on y a installé les nouvelles cabines de première classe, avec 14 lits escamotables, 56 fauteuils-berceaux et 197 sièges en classe World Traveller.

La Chine voit s'éloigner son objectif d'éliminer le déficit budgétaire en l'an 2000

AGENCE FRANCE-PRESSE

Pékin — La Chine pourra difficilement atteindre son objectif d'équilibre budgétaire en l'an 2000, a admis hier le ministre des Finances, Liu Zhongli, faisant état de prévisions d'une nouvelle aggravation du déficit en 1997.

Parlant de phénomènes comme la fraude fiscale massive et le gaspillage des ressources de l'État, M. Liu a annoncé que le déficit budgétaire atteindra cette année 57 milliards de yuans (6,86 milliards de dollars), en hausse de 4 pour cent par rapport à l'an dernier.

Le gouvernement prévoit des recettes de 839,79 milliards de yuans (+14 %) et des dépenses de 896,79 milliards de yuans (+13,3 %), a indiqué le ministre devant l'Assemblée nationale populaire (ANP, Parlement).

Pékin s'était proposé d'éliminer complètement le déficit budgétaire au cours du 9^e Plan quinquennal (1996-2000), mais «les finances centrales continuent de connaître un déficit important, et ce objectif sera difficilement atteignable», a déclaré Liu Zhongli. Les premiers chiffres pour 1996 font état de 736,66 milliards de yuans de recettes et 791,43 milliard de yuans de dépenses, soit un déficit de 54,77 milliards de yuans, a précisé M. Liu. «Les fuites fiscales demeurent impressionnantes [...] et les cas de fraude fiscale, d'arriérés fiscaux, de refus de payer l'impôt et d'autres abus ne sont pas rares», a-t-il affirmé.

«Les dépenses, au lieu d'être strictement limitées, augmentent rapidement, les phénomènes

de dilapidation et de gaspillage restent graves (...) et les cas de création de fonds par des autorités non compétentes et de perception injustifiée de frais démeurent monnaie courante», a poursuivi le ministre.

D'autres facteurs ont contribué à aggraver ces

dérives, comme l'augmentation «importante» des dépenses destinées à la police et à la justice pour la campagne «Frapper fort» contre la criminalité, a expliqué Liu Zhongli. Les difficultés des firmes publiques, qui assurent plus de 60 % des recettes financières de l'État, ont de même aidé à creuser

le déficit. «Le nombre des entreprises publiques qui ont arrêté complètement ou partiellement la production et celui des ouvriers et employés obligés de quitter leurs postes de travail ne cessent de s'accroître», a souligné le ministre.

Si les recettes ont dépassé les prévisions à niveau local, à niveau central les comptes ont accusé un déficit de 61 milliards de yuans.

Cependant, les recettes provenant des emprunts d'État ont été en 1996 «de l'ordre de 196,74 milliards de yuans, soit 1,48 milliard de yuans de plus que prévu», a rapporté M. Liu.

«Cette croissance est due surtout au fait que la population a manifesté un grand enthousiasme pour la souscription aux emprunts d'État», a fait remarquer le ministre.

En 1997, le gouvernement prévoit l'émission d'obligations pour un montant de 248,59 milliards de yuans. «Nous devons assurer leur écoulement, une tâche qui n'est certes pas facile, mais d'une importance vitale, puisque le financement des projets prioritaires de construction et le remboursement des dettes arrivées à échéance en dépendent», a indiqué M. Liu.

En 1997, le ministre voudrait se tenir au Plan qui conseille la compression continue du déficit. Mais ce sont là des vœux pieux, si l'on croit M. Liu. «Nous avons cette année à faire face à une augmentation de dépenses absolument indispensable, et nous ne pouvons vraiment pas faire mieux, dans l'intérêt général de la stabilité politique et du développement économique», a-t-il souligné.

«Un système économique mal pensé»

Pékin (AFP) — Le ministre chinois au Plan Chen Jinhua a rejoint hier le chœur de mécontents sur les faibles performances des firmes d'État, attribuant leurs difficultés à «un système économique mal pensé».

«Le système d'exploitation et de gestion des entreprises d'État est inadéquat aux exigences de l'économie socialiste de marché», a souligné le ministre, lors de la présentation de son rapport annuel devant l'Assemblée nationale populaire (ANP, Parlement).

La restructuration du secteur public sera une des priorités du gouvernement en 1997, malgré les risques de troubles sociaux, a indiqué M. Chen. Le premier ministre Li Peng avait déjà tracé samedi un programme de restructuration du secteur d'État, qui croule sous le poids des dettes et d'un personnel pléthorique.

Le ministre au Plan a expliqué ces difficultés par le poids du passé. «L'envergure des entreprises ne répond pas à des critères écono-

miques rationnels, leur degré de spécialisation est plutôt faible» et ces phénomènes «freinent le progrès technique et sont à l'origine de la mauvaise qualité des produits, de leur bas niveau de gamme, de leur prix de revient élevé et de leur faible compétitivité», a affirmé M. Chen.

«Si les causes qui ont produit de tels effets sont multiples, l'origine profonde de ces phénomènes réside dans le système économique, qui est mal pensé», a-t-il ajouté.

Les firmes d'État, qui emploient les deux tiers de la main-d'œuvre urbaine, n'assurent cependant que les tiers de la production industrielle du pays. L'an dernier, leurs pertes se sont élevées à 7,4 milliards de dollars.

Sur leurs 120 millions de salariés, 20 millions sont considérés personnel excédentaire, et 2,2 millions sont au chômage technique, tout en continuant à percevoir une indemnité de base et à figurer comme personnel permanent de leurs firmes.

SSQ, MUTUELLE DE GESTION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Les délégués et les membres de SSQ, Mutuelle de gestion sont invités à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra le vendredi 4 avril 1997, à 15h00, à l'hôtel Loews Le Corcorde, 1225, Place Montcalm, Québec aux fins de:

- recevoir le rapport du conseil d'administration, les états financiers et le rapport des vérificateurs;
- procéder à l'élection des administrateurs;
- nommer les vérificateurs externes de la Société pour l'exercice 1997;
- discuter de toute autre question soumise à l'assemblée.

Sainte-Foy, le 3 mars 1997.

Le secrétaire,
César Simon

RELIGIONS

Une brebis galeuse

AUTOUR DE MARC

Bernard Lafrenière TRADUCTION INTERLINÉAIRE DE L'ÉVANGILE SELON SAINT MARC

Une nouvelle approche de Marc à partir de la traduction du mot à mot du texte grec initial.



FIDES, 222 PAGES, 17,95 \$

Jean Landier, François Péciaux, Daniel Pizivin AVEC MARC Pour accompagner une lecture de l'évangile de Marc

Des clés pour mieux comprendre Marc et entendre son message.



CERF, 304 PAGES, COLL. FOI VIVANTE 22,95 \$



DESCLEE DE BROUWER, 240 PAGES 30,95 \$

André Louf HEUREUSE FAIBLESSE Homélies pour les Dimanches de l'Année B

Des commentaires brefs, originaux et toujours enrichissants sur l'évangile de Marc.



DESCLEE DE BROUWER, 496 PAGES 74,95 \$

Eugen Drewermann LA PAROLE ET L'ANGOISSE Commentaire de l'évangile de Marc

Une redécouverte en profondeur de la dimension symbolique de cet évangile à l'aide de la psychanalyse et de l'histoire des religions.

Le clonage d'une brebis adulte, en Écosse, laisse entrevoir la possibilité de la transposition de cette technique de reproduction à notre espèce de moutons de Panurge. Le Vatican a donc réitéré que la vie doit «advenir du mariage avec un acte conjugal».

L'Église catholique qui s'y connaît en brebis égarée, en agneau et en troupeau de Dieu, en bouc émissaire et en pasteur, n'a pas mis longtemps à condamner le clonage d'une brebis, annoncé la semaine dernière. C'est que ce nouveau coup fumant laisse craindre qu'on s'essaye un jour prochain à la production d'une copie conforme d'une bête humaine. Le danger est d'autant plus réel qu'hier on apprenait que des scientifiques américains ont réussi à cloner des embryons de singes, une première pour des animaux si proches parents de nous.



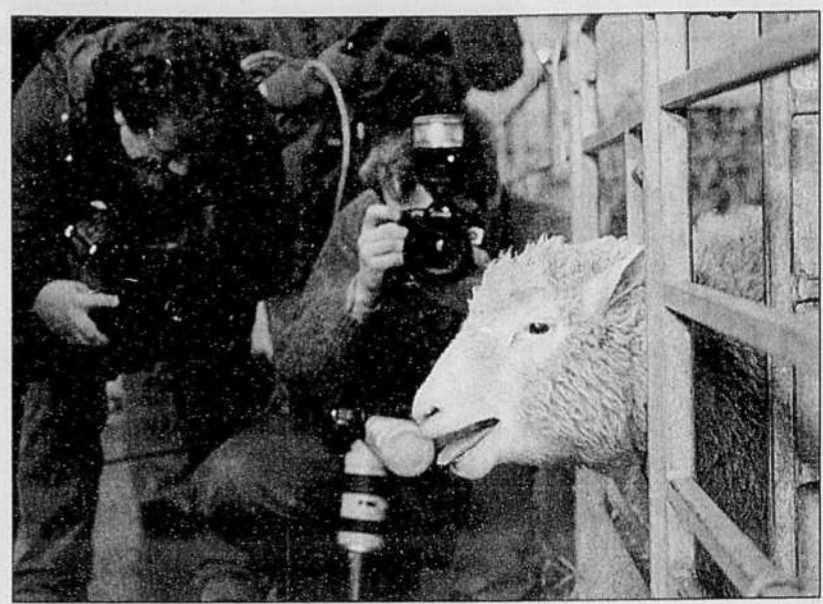
Stéphane Baillargeon

L'Osservatore Romano, le quotidien du Vatican, a demandé dès jeudi dernier que les États adoptent «tout de suite» et «sans concession» une loi interdisant le clonage de l'espèce humaine.

L'organe officiel de l'Église a réaffirmé que «l'être humain a le droit de naître de façon humaine et pas dans un laboratoire», et que «toute autre voie ou méthode n'est pas acceptable parce qu'elle est contraire avant tout la volonté de Dieu et parce qu'elle offense la dignité de la personne et du mariage».

Hier, le pape Jean Paul II a dénoncé les «expérimentations dangereuses» pour ce qui concerne le respect de la vie. L'Église n'est pas seule dans le clan critique. Les «pères» de la belle agnelle ont beau se montrer rassurants, un flot incessant de commentaires négatifs a accompagné la publicité de leur réussite qui fait peser l'ombre de Frankenstein sur le monde.

De nombreuses voix des milieux politiques et scientifiques se sont élevées pour demander à leur tour l'interdiction du clonage d'êtres humains, un problème entouré d'un vide juridique dans de nombreux pays. L'Organisation mondiale de la santé



ARCHIVES LE DEVOIR

Dolly, la brebis qui a été clonée.

(l'OMS) va organiser prochainement une réunion d'experts sur la question. Et pourquoi donc? On comprend que pour le pape et les docteurs de la foi ce cauchemar de la parthénogenèse insulte la créature humaine et surtout son Créateur, Dieu lui-même, qui aurait définitivement marqué sa préférence pour la reproduction sexuée... à l'intérieur des liens sacrés du mariage. Mais quel est le fond de l'argument des penseurs qui n'en réfèrent pas à cette croyance en un être suprême déterminant des justifications ultimes?

Assise éthique

La condamnation laïque a aussi une assise éthique. Dans ce cas, il peut par exemple s'agir, comme le suggérerait le philosophe Hans Jonas, de faire en sorte que l'existence de l'homme ne puisse jamais, dans sa totalité, devenir l'enjeu d'une manipulation. Et s'il faut protéger cette intégrité, c'est que l'humain est la source même de toute valeur.

De son côté, Vincent Packard, dans L'Homme remodelé (Calman Lévy), paru en 1978, remarquait déjà que le clonage, qui est en somme le cas limite des problèmes éthiques posés par l'univers technicien, est condamnable parce qu'il atténue, jusqu'à le nier, le caractère unique de l'individu humain ainsi polycopié.

Il notait aussi que cette pratique aurait d'immenses répercussions sur la psychologie des êtres reproduits, voire sur la diversité biologique et génétique.

Sans compter les délires envisageables si l'on ouvre la porte à la

création d'infra-humains qui fourniraient des «pièces de rechanges» à leur organisme mère, ou d'hybrides mi-homme, mi-animal, à qui certains pensent déjà confier des tâches subalternes.

Ces positions, mêmes les plus tolérantes envers les banques d'organes par exemple, procèdent d'une légitime volonté de prudence et de réflexion, dont témoignent d'ailleurs la constitution de commissions d'enquête et la réclamation pressantes d'interdictions légales.

Risques

L'idée n'est pas de trancher de manière absolue et définitive, ni même de vouloir à tout prix conserver une idéale pureté naturelle. L'idée n'est surtout pas de refuser certains risques ou d'interdire le progrès technique.

En même temps, il est proposé de ne jamais laisser la technique seule décider de ce qui peut et doit être testé et inventé et qui ne disparaîtra plus jamais une fois le possible devenu réalité. «Un clonage humain aura lieu, et assez vite», prévoyait d'ailleurs le journal The Independent, de Londres.

S'il est réalisable, il sera réalisé. C'est précisément contre cette logique à-plat-ventriste que parient ceux, croyants ou non, qui ne veulent pas baisser les bras devant le complexe techno-scientifique, malgré les nouvelles contraintes imposées par la mondialisation de la recherche, qui a d'ailleurs déjà donné naissance à une brebis galeuse et deux singes mimétiques...

ACTIVITÉ FIDES

MARC

SA VIE, SON ÉVANGILE, SON MESSAGE

TABLE RONDE

avec

- Denise Lamarche, Roland Laurin, et Bernard Lafrenière

Le mardi 4 mars 1997 à 19 h 30 À L'AUBERGE DE L'ORATOIRE 3840, CHEMIN QUEEN MARY

ENTRÉE GRATUITE



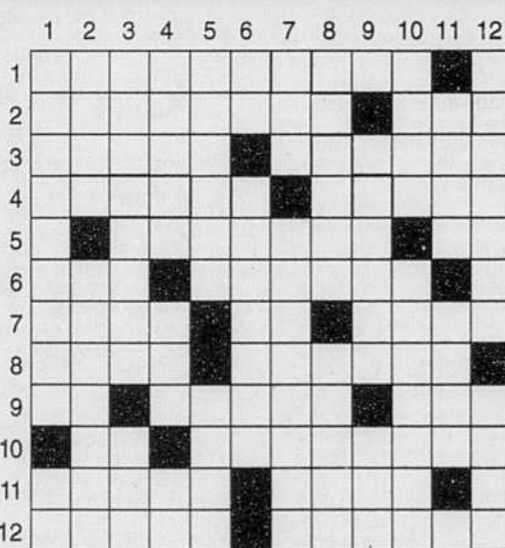
FIDES

TÉL.: 985-3344

LES PETITES ANNONCES

FAX: 985-3340

MOTS CROISÉS



- Horizontalement: 1- Garantie. 2- Polygone. 3- Métalloïde. 4- Jalon. 5- Métal. 6- Maison. 7- Variété de prune. 8- Démentir. 9- Thallium. 10- Arbre. 11- Mariage. 12- La non-être. Verticalement: 1- Frugalement. 2- Piquant au goût. 3- Réveur.

Solution d'hier with a grid and answers for the previous crossword puzzle.

I.N.D.E.X REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

- 100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
300 • 399 MARCHANDISES
400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
600 • 699 VÉHICULES

Real estate listings under 'LES PETITES ANNONCES' including properties for sale, rent, and commercial spaces.

Real estate listings under 'LES PETITES ANNONCES' including properties for sale, rent, and commercial spaces.

Advertisement for 'ENCADREZ votre PETITE ANNONCE' with phone number 985-3344.

Advertisement for 'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE POUR LES TROUBLES D'APPRENTISSAGE' (AQETA) with contact information.

Advertisement for 'DÉCÈS' featuring a portrait of Lapointe-Roy, Huguette and details of her obituary.

Advertisement for 'L'ostéoporose frappe le quart des femmes de plus de 50 ans' by the Société de l'ostéoporose du Canada.

AGENDA CULTUREL



ATWATER: Place Alexis-Nihon (935-4246) — Empire Strikes Back 13h05, 16h, 18h50, 21h30 — Booty Call 13h25, 15h25, 17h25, 19h25, 21h25 — Fools Rush In 13h30, 16h10, 19h, 21h35

— Evita 19h, 21h30, ven. sam. dim. 13h, 16h, 19h, 21h30 — Zeus et Roxanne ven. sam. dim. 13h, 14h55 — Le sommet de Dante 19h, 21h30, ven. sam. dim. 13h, 15h30, 19h, 21h30

DÉCARIE: 6900, boul. Décarie (849-3456) — The Beautician and The Beast 21h — That Darn Cat 19h, dim. 14h, 16h, 19h — Jerry Maguire 20h, dim. 14h10, 16h50, 20h

Mars Attacks! 19h20, 21h20 — LANGELIER: 7305, rue Langelier (255-5482) — Vacances à Vegas 13h, 19h10, ven. 19h10

PLAZA CÔTE DES NEIGES: 6700, Côte-des-Neiges (849-3456) — The English Patient 12h, 15h, 18h30, 21h35, ven. 18h30, 21h35

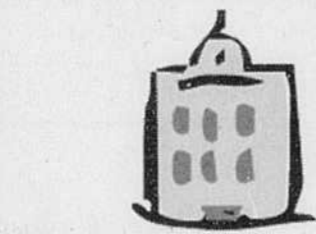
18h40, 21h30 — Rosewood 14h, 17h, 20h, ven. 20h — Métro 21h — L'espion aux pattes de velours 13h, 15h10, 18h45, ven. 18h45

À QUÉBEC

CINÉMA STE-FOY: 2500, boul. Laurier (418-656-0592) — L'empire contre-attaque 13h30, 16h15, 19h, 21h40 — Donnie Brasco 13h45, 16h30, 19h10, 21h50

CINÉMAS RÉPÉTOIRES

CINÉMA DU PARC: 3575, ave du Parc (287-7272) — CINÉMA ONF: 1564, rue St-Denis (496-6895)



Ils vivent en toute liberté devant une caméra qui les regarde sept jours sur sept. On ouvre grand nos oreilles. Ils nous ouvrent les yeux.

PignOn sur Rue

ce soir 22h



Télé-Québec VOYEZ LOIN

À LA TÉLÉVISION

NOS CHOIX CE SOIR

Paule des Rivières

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Une nouvelle série policière française mettant en vedette Victor Lanoux dans le rôle de l'inspecteur Roger Goupil, émuie efficace et perspicace dans la tradition des Maigret et Moulin.

TV5, 19h30

GRANDS REPORTAGES

Un portrait de l'état de santé catastrophique des Russes qui, en général, ne se portent pas mieux que leur Etat et leur chef d'Etat. Les causes qui vont de la pollution à la malnutrition ne sont pas moins inquiétantes que les effets: malformations, cancers, problèmes psychiatriques ou neurologiques...

RDI, 20h

ÉPOPÉE EN AMÉRIQUE

Cette semaine, l'historien Jacques Lacoursière raconte l'arrivée d'un certain Lord Durham dans la colonie britannique où vient d'échouer une rébellion, en 1837, et l'Union du Haut et du Bas-Canada, qui va suivre les recommandations de son fameux rapport.

TQc, 21h

CINÉMA AU PETIT ÉCRAN



KARATE KID

LE MOMENT DE VÉRITÉ II

(4) (The Karate Kid part II) É.U. 1986. Drame sportif de J.G. Avildsen avec Ralph Macchio, Noriyuki Morita et Tamlyn Tomita. Un jeune karateka américain, accompagnant son maître au Japon, s'attire l'inimitié du neveu d'un ancien ennemi de celui-ci.

Canal D 9h

TOMMYKNOCKERS

(4) (The Tommyknockers) É.U. 1993. Drame d'horreur de J. Power avec Jimmy Smits, Mary Helgenberger et John Ashton. Un couple d'écrivains fait face à une force diabolique qui s'empare de l'âme des habitants.

TQS 20h

INDISCREET

(4) É.U. 1958. Comédie sentimentale de S. Donen avec Ingrid Bergman, Cary Grant et Phyllis Calvert. Une actrice découvre que le diplomate dont elle est amoureuse n'est pas marié comme il l'affirme.

PBS 23h

LA LIBERTÉ EN COLÈRE

(4) Can. 1994. Documentaire de J.-D. Lafond. Plus de vingt ans après leur rupture pour cause de désaccord idéologique, deux membres fondateurs du FLQ se retrouvent et échangent leurs points de vue.

Canal D 2h

Table with columns for channels (SNC, TVA, 10c, CBC, CTV, ABC, NBC, PBS, ONT, CABLE) and times (16h30, 17h00, 17h30, 18h00, 18h30, 19h00, 19h30, 20h00, 20h30, 21h00, 21h30, 22h00, 22h30, 23h00, 23h30). Rows list various TV programs and their descriptions.

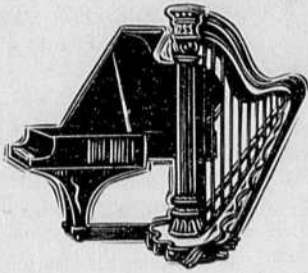
Classification des films: (1) Chef-d'œuvre — (2) Excellent — (3) Très bon — (4) Bon — (5) Passable — (6) Médiocre — (7) Minable

LE DEVOIR

CULTURE

MUSIQUE CLASSIQUE

Le sexe des violons



En Autriche, la Philharmonie de Vienne a rompu cette semaine avec sa machiste tradition et a accepté à contre-cœur le principe que des femmes puissent investir ses rangs, à condition cependant que leurs grossesses et leurs enfants ne soient pas un frein à leur pratique professionnelle.

Louise Leduc
Le Devoir

Que la Philharmonie de Vienne soit rassurée: l'Orchestre symphonique de Montréal, dont la réputation n'est plus à faire, compte au moins une moitié de musiciennes, et s'en porte plutôt bien. Après maintes vérifications, sachez également que si elles n'avaient pas le droit de vote, les femmes avaient droit de note, déjà, en 1934, sous Wilfrid Pelletier. C'est une gentille bibliothécaire de musique à l'Université de Montréal, Marie-Odile Bugnet Buchwalter (on la nomme parce qu'elle est si souvent d'un tel secours!), qui nous a souligné la chose. En feuilletant le livre publié il y a quelques années commémorant les 50 ans de l'Orchestre symphonique de Montréal, elle a remarqué, sur la photo de la formation initiale de 1934, la présence de deux femmes, chose confirmée par ailleurs par le bibliothécaire de l'Orchestre symphonique de Montréal.

L'Orchestre métropolitain compte aussi plus de 50 % de femmes. À l'OM comme à l'Orchestre symphonique de Montréal, les auditions se déroulent d'ailleurs en principe en toute objectivité, derrière un rideau.

Aussi bien à la base qu'au sommet, les femmes sont très nombreuses dans l'univers musical. Au Conservatoire de musique de Montréal, on compte 138 étudiantes pour 130 hommes. Au niveau du baccalauréat, à McGill, les filles sont aussi majoritaires: 138 contre 130.

Là où le bât blesse encore, c'est en composition. Gilles Tremblay, qui prendra à la fin de l'année sa retraite du Conservatoire de musique de Montréal où il enseigne depuis 30 ans, souligne que cette année encore, il ne compte aucune femme dans son cours de composition. En 30 ans d'enseignement, il peut compter sur le bout de ses doigts le nombre de ses étudiantes en composition. «Je constate ce phénomène, mais je ne pourrais absolument pas l'expliquer!»

Aussi peu nombreuses soient-elles en création musicale, les compositrices ne se sentent pas pour autant brimées, comme le fait valoir Isabelle Panneton. «Lorraine Vaillancourt dirige le Nouvel Ensemble moderne, Véronique Lacroix, l'Ensemble contemporain de Montréal. Au Conseil québécois de la musique, aussi bien la direction artistique qu'administrative est assurée par deux femmes. À Radio-Canada, quantité de femmes sont réalisatrices. La situation des musiciennes, au Québec, est somme toute assez reluisante.»

Malgré tout, certains organismes musicaux ont jugé bon, à l'approche de la Journée de la femme du 8 mars, de mettre en valeur au moins ce jour-là, le travail des femmes à la salle Redpath. Ainsi, Musica Camerata présente demain un programme entièrement fait d'œuvres écrites par des femmes (celles de Fanny Mendelssohn, Amy Beach et Gracyana Bacewick). Jeudi, la Société des Vents fera de même, avec des œuvres de Marie Jaëll, Louise Farrenc, Mélanie Bonis et de Marie-Clémence de Reiset.

Soulignons enfin, mercredi, le premier concert de la Pieta, nouvelle formation créée par Angèle Dubeau et composée de douze musiciennes. De la discrimination inversée? La violoniste s'est bien défendue il y a quelque temps dans Le Devoir d'avoir voulu faire de sa Pieta un fer de lance féministe. La composition de son orchestre s'est faite tout bonnement à partir d'une liste de musiciens avec qui elle avait envie de jouer. Et, par hasard, ce furent toutes des femmes qui aboutirent sur sa liste.

Comme quoi les grossesses, les enfants et autres catastrophes du genre ne font pas peur à tout le monde!!!

Concert marathon à la SMCQ

C'est un véritable marathon que propose cette semaine la Société de musique contemporaine du Québec avec l'œuvre magistrale de Stockhausen pour piano, dans une formule qui n'est pas sans rappeler celle qui privilégiait le compositeur allemand. Les pianistes Louise-Andrée Baril, Louise Bessette, Marc Couroux, Jacques Drouin, Marc-André Hamelin, Louis-Philippe Pelletier et Massimiliano Viel se reliaient pour interpréter les quinze Klavierstücke qui ont jalonné les 40 années de carrière de Stockhausen. Le premier cycle remonte à 1952-1953, alors que Stockhausen était à Paris, et le quinzième, à 1991. C'est ce dernier cycle qui sera joué par le Milanais Massimiliano Viel, de passage à Montréal pour cette occasion. Pour mieux comprendre ces trois heures de concert, une conférence intitulée: Le Cycle d'opéras Licht de Stockhausen: introduction à l'idéal artistique du compositeur sera donnée à la salle Clara-Lichtenstein de la Faculté de musique de l'Université McGill, au 55, rue Sherbrooke Ouest, par le musicologue allemand Hermann Conen, spécialiste allemand de Stockhausen.

Quelques concerts cette semaine

Ce soir: la pianiste Brigitte Engerer et le violoniste Olivier Charlier sont les invités de la Société Pro Musica. Au programme: la sonate de Ravel, la Sonate n° 3 de Grieg et la Sonate n° 9 de Beethoven.

Demain: l'Orchestre symphonique de Québec propose un triple piano, avec trois concertos: l'un de Beethoven (n° 5 en mi bémol majeur), Grieg (Concerto pour piano en la mineur) et Rachmaninov (concerto pour piano n° 2 en do mineur). Les artistes invités sont les trois pianistes Jon Kimura Parker, André-Michel Schub et Vladimir Viardo.

Mercredi: Marie-Michèle Desrosiers et Charles Prévost se joignent aux 15 musiciens de l'Ensemble Amati pour un concert éclaté comprenant aussi bien des mélodies de Braxens et de Vigneault que des airs classiques de Mozart. Au Centre Pierre Peladeau.

À compter de jeudi: six musiciens de la scène des musiques actuelles se partageront la scène du Théâtre La Chapelle jusqu'à dimanche: Michel F. Côté (percussions et batterie), Jean Derome (flûte et saxophone), Joane Héty (saxophone), Diane Labrosse (échantillonneur), Danielle P. Roger (batterie électronique, percussion et voix) et Martin Tétraud. En première partie, des solos, duos et trios, et, en deuxième partie, des pièces écrites par chacun des membres du sextuor.

UN AIR DE FAMILLE

Texte d'Agnès Jaoui et Jean-Pierre Bacri. Mise en scène: Daniel Roussel. Décor: Daniel Gaucher. Costumes: Mérédith Caron. Éclairages: Claude Accolas. Avec Carl Béchard, Markita Boies, Rémy Girard, Diane Lavallée, Hélène Loïsel et Alain Zouvi. Une production de Sortie 22 présentée au théâtre des Variétés.

HERVÉ GUAY

Quelles que soient les raisons ayant incité Sortie 22 à produire Un air de famille, la pièce d'Agnès Jaoui et de Jean-Pierre Bacri, alors même qu'il est encore possible de voir sur nos écrans le très bon film qu'a réalisé à partir de celle-ci Cédric Klapisch, il n'en demeure pas moins que la maison risquait gros avec un tel projet. Car, au-delà du coup publicitaire, il fallait que la «comédie française au théâtre des Variétés» puisse se comparer favorablement au film pour penser obtenir la moindre chance de succès auprès du public. Et c'était déjà placer la barre très haut étant donné l'excellente tenue de l'adaptation cinématographique, tant sur le plan strictement visuel qu'en ce qui a trait à la distribution, irréprochable en l'occurrence.

Qui plus est, la marge de manœuvre de Daniel Roussel à la mise en scène n'était pas très grande. Un air de famille est une pièce réaliste. Tout se passe dans un seul lieu auquel il faut impérativement coller puisque que cette étude assez acide de la petite bourgeoisie française de province table sur une foule de petits détails, à commencer par la langue qu'il n'est pas vraiment possible d'adapter. Il s'agit d'une famille qui se donne rendez-vous tous les vendredis soir dans le bistrot du frère aîné avant d'aller dîner ensemble au meilleur restaurant du coin. Mais plutôt que le rituel de toujours, voilà que ce vendredi-là justement tout ce beau monde se montre sous son vrai jour. Et ce n'est pas particulièrement beau. Plus précisément, quelques objets et un chien paralysé révélaient à quel point un égoïsme féroce gou-



Diane Lavallée, Carl Béchard, Hélène Loïsel, Markita Boies, Rémy Girard et Alain Zouvi sont de la distribution d'Un air de famille, la pièce, au théâtre des Variétés.

verne les membres de ce clan, tous autant qu'ils sont.

A cause de cela sans doute, Roussel ne s'écarte pas tellement du film. Il opte lui aussi pour un décor hyperréaliste signé David Gaucher. Il dirige ensuite ses acteurs d'une main sûre, forçant ici un peu les traits de certains personnages, gommant là vaguement les défauts d'autres. Il dicte également un rythme parfait à chacune des scènes de telle sorte que sa mise en scène apparaît au bout du compte aussi nerveuse que le montage du film. Il se permet en outre de mettre davantage l'accent sur la critique sociale, laissant un peu l'émotion à l'arrière-plan. Ce qui est juste puisque sur ce plan, le théâtre ne dispose pas des mêmes moyens que le cinéma pour émouvoir, le gros plan ne lui appartenant pas en propre. Il a aussi su éviter l'écueil de nous montrer le chien paralysé et eu le bon sens de ne pas miser sur les effets. Avec pour résultat que son spectacle n'est pas une copie conforme de la version

cinématographique ni un travail théâtral complètement autonome, mais quelque chose entre les deux.

Le spectateur ne perd donc pas au change à se rendre au Théâtre des Variétés assister à cette réunion familiale qui tourne au vinaigre. S'il n'a pas vu le film, il trouvera dans la version théâtrale une sorte de condensé un peu plus rentre-dedans, un peu plus drôle que ce à quoi il aurait eu droit au cinéma. Et s'il a vu le film, il lui reste encore tout l'intérêt de comparer en quoi le théâtre parvient à communiquer différemment un contenu similaire et ce, dans un même registre, celui de la comédie grand public.

C'est toutefois sur le plan du jeu que l'exercice vaut vraiment le détour. Bien qu'elle joue sur le chauvinisme du public, la production québécoise permet tout de même de réaliser que nos interprètes sont de valeur au moins égale à ceux du film, ce qui n'est pas rien dans la mesure où il s'agissait déjà d'une très belle distribution.

DANSE

Méditation sur la vie et le corps

UN INSTANT

Chorégraphie et interprétation: Noemi Lapzeson

TRACE

Chorégraphie: Noemi Lapzeson. Interprétation: Marcela San Pedro et Pascal Auberson
À l'Agora de la danse, du 26 février au 1er mars dernier, et à Québec au complexe Méduse, du 6 au 8 mars

ANDRÉE MARTIN

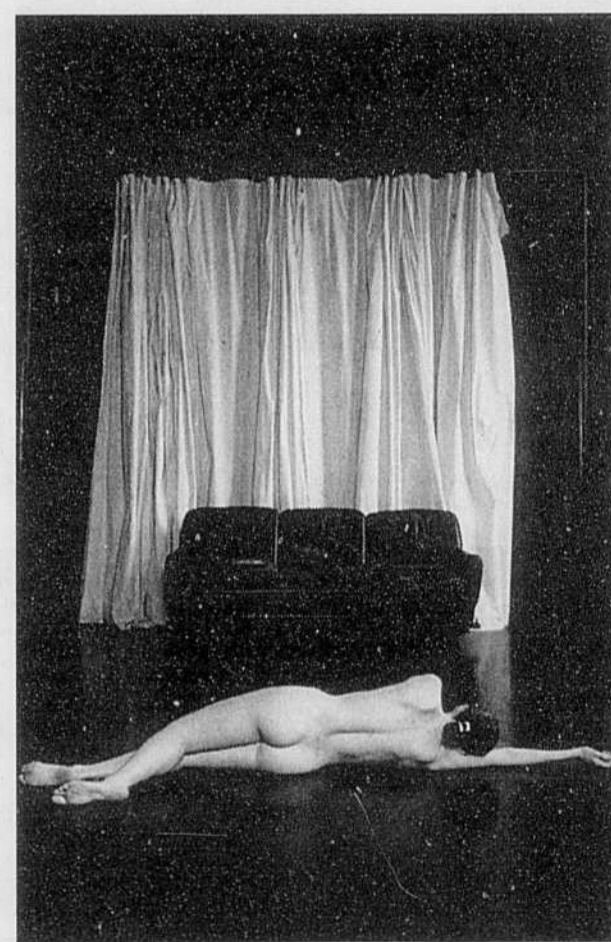
Il y a de ces œuvres qui parviennent à vous charmer d'une manière telle qu'à la fin de la représentation s'installe un grand silence, calme et méditatif, personne n'osant applaudir de peur de briser la magie de la représentation trop vite passée. Un instant, le solo chorégraphié et interprété par Noemi Lapzeson, a provoqué ce genre de réaction, et il n'y a rien d'étonnant à cela. Créée en hommage à Martha Graham, avec qui l'artiste a travaillé pendant dix ans, cette courte pièce de 15 minutes, lente, minimale, nous amène inévitablement à réfléchir sur le sens de la vie. Le texte, Notre besoin de consolation est impossible à rassasier, de l'écrivain suédois Stig Dagerman, récit par la chorégraphe en voix off, est d'une vérité désespérante, mais aussi d'une rare densité sensible et émotive. Doublée d'une danse à la fois simple et juste, où l'on retrouve Martha Graham à travers le désespoir, l'intensité et la douleur contenus dans le corps de Lapzeson, l'œuvre devient une pure fascination.

Ce n'est pas nécessairement la gestuelle qui demeure le plus important dans ce cas-ci, mais plutôt la présence même de la chorégraphe. On sent derrière elle, non seulement une grande maturité d'interprète — elle est définitivement allée à bonne école — mais aussi une rigueur et une force incroyables. Sa présence, pour le moins charismatique, capte notre attention dès les premières secondes de la représentation, et nous hypnotise jusqu'à la fin. Entre

les deux, le temps se déroule à une vitesse vertigineuse, nous donnant à voir le tournement inlassable de l'artiste dans une lumière diffuse (peut-être était-ce là le spectre de Martha Graham?), puis une lente variation sur une chaise: pleine de gravité.

Trace, un duo pour une danseuse et un musicien, offrait quant à lui un regard singulier sur l'être humain, la nudité et le désir. Dans cette pièce plutôt lente, la chorégraphe nous présente un corps tendre, féminin, passant de l'état presque végétal, à l'état animal, puis humain. Ici, le nu apparaît naturel, et non érotique ou obscène. Étrangement, le corps met beaucoup de temps à se déployer et à se révéler dans toute sa nudité; les gestes nous montrant un être accroché au sol, ou encore plein de pudeur. Cependant, au moment où la danseuse se vêt, elle devient plus libre, et on découvre tout à coup chez elle, un aspect plus provocateur; l'érotisme provenant ici du mélange de chair partiellement dévoilée, de tissus — robe et bas noirs translucides — et des positions adoptées par le corps.

Originellement interprétée par la chorégraphe en 1981, Marcela San Pedro assure aujourd'hui le rôle, au côté du musicien Pascal Auberson. Dans cette nouvelle version, la présence et la force de Lapzeson en tant qu'interprète semble toutefois manquer. La profondeur que l'on est en droit d'attendre d'une telle œuvre, n'était pas toujours présente, provoquant par moment des longueurs. Par contre, la performance offerte par Pascal Auberson demeure pour le moins remarquable, non seulement en regard de la partition sonore qu'il a imaginée — un mélange singulier de voix et de sons tirés entres autres d'un archet sur les cordes d'une guitare — mais aussi à cause de sa propre présence d'interprète. L'intérêt de la pièce relève en partie de l'intensité avec laquelle il joue, émet des sons, chante, se déplace dans l'espace, danse, etc. Une polyvalence rarement retrouvée chez un musicien. D'ailleurs, ce n'est pas un hasard si l'un des points forts de cette œuvre demeure le fil invisible tissé entre le son et la danse; le musicien et la danseuse.



Marcela San Pedro dans Trace, une chorégraphie de Noemi Lapzeson.

Le retour en scène de Premier Acte à Québec

RÉMY CHAREST
CORRESPONDANT À QUÉBEC

C'est après une longue attente que l'on apprendrait, la semaine dernière, le retour en scène de Premier Acte, l'organisme responsable de ce qu'on pourrait appeler la saison de théâtre alternative de Québec. Une programmation de cinq spectacles présentés dans la charmante petite salle du Centre international de séjour de Québec était alors dévoilée, à commencer par une lecture théâtralisée d'un texte de Marguerite Duras, Le Navire Night, dont la dernière de deux représentations mettant en vedette Renée Hudon et Michel Viel a lieu ce soir, 20h.

Installé dans pour une troisième année consécutive au CISQ, qui est depuis les premiers temps un partenaire d'importance, Premier Acte constitue un regroupement officieux de jeunes professionnels, de compagnies émergentes et d'artistes cherchant à s'autoproduire, la mise en place d'une saison structurée permettant aux activités de chacun de gagner en visibilité. Travaillant avec des budgets modestes (on a tout de même trouvé des sommes

pour améliorer l'équipement technique de la salle), offrant l'entrée à prix modique, l'organisme offre donc un lieu d'accueil accessible pour ceux dont le travail ne trouve pas place dans les trois principales salles de théâtre de la ville.

Après Le Navire Night, la saison se poursuit du 11 au 29 mars avec Une livre de chair, du dramaturge argentin Augustin Cuzzani, présentation des étudiants du programme d'études théâtrales de l'Université Laval, sous la direction de Luis Thénon. L'idée d'inviter des créateurs issus de l'Université avait été lancée l'année dernière par Premier Acte, ses membres voulant offrir la possibilité de voir d'autres approches théâtrales, dans une ville occupée quasi totalement par les finissants d'un seul Conservatoire.

Du 1^{er} au 12 avril, le Théâtre Incognita présente à son tour Les Trente Glorieuses, comédie satirique sur le grand boom économique d'après-guerre concoctée en collectif par Sébastien Guindon, Normand Lafleur, Suzanne Desmeules, Sébastien Hurlubise et André Noreau. Un petit défi contre l'opulence d'une époque qui fait tant contraste avec la nôtre.

Suite logique à l'effort précédent, Gros Moi, adaptation et mise en scène d'un roman de Raymond Cousse par Marie-Eve Gagnon, présentera, du 22 avril au 3 mai, les aventures d'un cochon (joué par Patric Saucier) qui désire être le meilleur, le plus gros et le plus succulent des cochons, une allégorie politique et sociale qui pourrait rester entre les dents de certains spectateurs.

Premier Acte ayant décidé — à cause des interminables incertitudes des demandes de subventions dont dépendent plusieurs des productions qu'on accueille — de préparer des saisons de janvier à janvier, on annonçait aussi un premier spectacle pour l'automne prochain. Le théâtre Les Trois sœurs présentera, du 9 au 27 septembre, Inventaires de Philippe Minyana, avec en vedette les fondatrices de la troupe, Marie-Josée Bastien, Sylvie Cantin et Marie-Thérèse Fortin.

Le déplacement saisonnier ayant été fait relativement à la course — en septembre, on espérait toujours lancer l'opération en cours d'automne —, il reste encore deux cases disponibles dans le prochain calendrier automnal. Avis aux

Or, Daniel Roussel a aussi réussi un sans-faute à cet égard.

Pour sa part, Markita Boies a du chien dans le rôle de la rebelle de la famille, celle qui est amoureuse du petit Denis mais trop orgueilleuse pour le lui faire savoir. Vulnérable et cynique tout à la fois, sa Betty porte la pièce. Hélène Loïsel, quant à elle, montre à nouveau la merveilleuse comédienne qu'elle est. Elle compose une mère inconsciente, dure, cruelle, aussi habile à lever les bras au ciel qu'à décocher un regard de travers. Quel dommage de ne pas la voir plus souvent sur nos scènes! La palme de la caricature réussie revient toutefois à Carl Béchard, odieux en fils à maman uniquement soucieux de sa prestation télévisée. En un mot, ces trois acteurs-là marquent les rôles qu'on leur a confiés.

Si ce n'est pas le cas du reste de la distribution, reconnaissons que Lavallée, Girard et Zouvi s'en sortent quand même fort honorablement. Mais ils se contentent surtout de reconduire le côté sympathique de leur personnage respectif. Ainsi, Rémy Girard est moins typé que Bacri en cabaretier vieux jeu et sexiste. Il est en revanche d'une sobriété exemplaire, n'en mettant pas plus que le client n'en demande. Il faudrait être malicieux pour s'en prendre à sa prestation. On peut en dire autant d'Alain Zouvi, peut-être moins coquin que son vis-à-vis à l'écran mais néanmoins très juste. Quant à Diane Lavallée, elle n'est pas aussi formidable que Catherine Frot qui vole la vedette dans le film de Klapisch, mais elle a malgré tout ses bons moments et ne rate pas ses effets dans son délicieux petit tailleur saumon.

Les inconditionnels du cinéma, les puristes, ceux qui ne croient pas à la comédie populaire ou qui auraient voulu revoir un remake identique n'aimeront peut-être pas Un air de famille, la pièce. Mais, dans leur cas, c'était couru d'avance. Gageons que d'autres, dont je suis, ne boudront pas ainsi leur plaisir. Voilà en tous cas une comédie grand public susceptible de faire venir au théâtre des gens qui n'y mettent jamais les pieds, voire même, qui sait, leur donner le goût d'y revenir. Et cela, c'est déjà tout un exploit!

DANSE